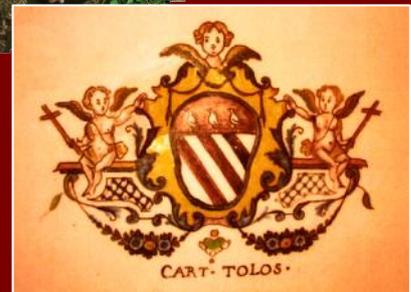
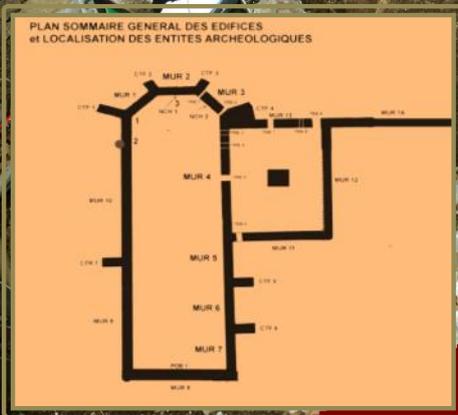




Rapport de relevés du bâti de

La « Chartreuse » de la Loubatière

commune de Lacombe (Aude)



par Jean-Paul Calvet

En collaboration avec :

La Société de Recherches Spéléo-Archéologiques du Sorézois et du Revéolois

La Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol

L'Association Ora Fontium (Arfons)

L'Amicale Laique de Carcassonne

*Dans le cadre du P.C.R. RHEFOREST-81 / Université Jean-Jaurès / CNRS / TRACES
(Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures les Espaces et les Sociétés)*

et du P.C.R. : "Archéologie et histoire de la Montagne Noire Occidentale"

2020-2022

Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie région Occitanie

DIRECTION REGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES



*Pierre de bornage «à la crose»
Début XIV^e s. - évêque Pierre de Rochefort
située autour de la Chartreuse de la Loubatière*

Photo : Jean-Michel Doudiès – Ora Fontium

Rapport de relevés du bâti de

La « Chartreuse » de la Loubatière

commune de Lacombe (Aude)

par Jean-Paul Calvet

En collaboration avec :

La Société de Recherches Spéléo-Archéologiques du Sorézois et du Revéolois

La Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol

L'Association Ora Fontium (Arfons)

L'Amicale Laïque de Carcassonne

*Dans le cadre du P.C.R. RHEFOREST-81 / Université Jean-Jaurès / CNRS / TRACES
(Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures les Espaces et les Sociétés) ;*

et du P.C.R. : "Archéologie et histoire de la Montagne Noire Occidentale"

2020-2022

Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie région Occitanie

DIRECTION REGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES

- 2020 -

Fiche signalétique

Identité du site

Site n° : non encore inventorié et numéroté

Département : Aude

Commune : Lacombe

Lieu-dit : « La Loubatière » situé au nord-est du « Travers de la Fonde » Parcelle forestière N° 20 de la Forêt Domaniale de La Loubatière

Cadastre : Section AO, parcelles : 179 à 191

Coordonnées LAMBERT III - zone SUD

Abscisse : Ax : 592,800_ Ay : 593,100

Ordonnée : Bx : 3122,600 By : 3122,800

Altitude: 710 m

Propriétaire du terrain : O.N.F.

Protection juridique : Forêt domaniale

Opération archéologique

Autorisation n° 76-2020-0761 valable du 27 août 2020 au 31 décembre 2020

Dossier enregistré sous le numéro PGR762020000127

Titulaire - direction scientifique : Jean-Paul Calvet

Organisme de rattachement : Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol et Société de Recherches Spéléo-archéologiques du Sorézois et du Revéolois

Raison de l'opération et objectifs : enregistrement du monument comme site avec objectifs de protection, valorisation, relevé du bâti dans le cadre du P.C.R. RHEFOREST-81 (Université Jean-Jaurès / CNRS / TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures les Espaces et les Sociétés) et P.C.R. : « Archéologie et histoire de la Montagne Noire Occidentale » 2020-2022.

Surface estimée du site : église et bâtiments conventuels 300 m² environ – emprise foncière totale non reconnue à ce jour (cimetière – « cellae » - enclos du couvent - etc ...).



Vue générale du site partie nord-ouest de l'église après défrichage et nettoyage du site



Arrêté n° 76-2020-0761 du 27/08/2020
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762020000127, de demande d'opération archéologique arrivé le 27 août 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jean-Paul CALVET est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2020, sise en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : AUDE
COMMUNE : LACOMBE
Lieudit ou adresse : chartreuse de la Loubatière
Cadastre : Section : AO, Parcelle(s) : 179 a 190 et 197 - 187 - 188 - 191

Intitulé de l'opération : 2020 - LACOMBE Chartreuse de la Loubatière.
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.
Code de l'opération : **1111889**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières : Néant

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jean-Paul CALVET.

Fait à Montpellier, le 27 août 2020



Par le Directeur régional des affaires culturelles
Bruno MIKOL
Le Directeur Adjoint

OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation du(des) propriétaire(s) du terrain

Nous soussignés,

Stéphane Villarubias, Directeur de l'Agence territoriale Ariège-Aude-Pyrénées Orientales de l'Office National des Forêts dont le siège est situé
Avenue Georges Guille CS 20055 11 890 CARCASSONNE cedex 9
Courriel *ag.ariège-aude-po@onf.fr* Téléphone 04 68 11 40 00

Représentant du propriétaire du site de

Département : Aude
Commune : Lacombe
Lieu-dit : « La Loubatière » situé au nord-est du « Travers de la Fonde »
Parcelle forestière N° 20 de la Forêt Domaniale de La Loubatière
Cadastre : Section AO, parcelles : 179 à 191

autorise le(la) responsable scientifique

Nom et prénom : Jean-Paul Calvet
Adresse : 14 chemin d'En Teste
Courriel : *jcalvet@neuf.fr* Téléphone 06 86 42 06 47
Fonction : Président de la Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol
Organisme de rattachement : BEN

à effectuer l'opération archéologique suivante

Nom de l'opération : « *Chartreuse de la Loubatière* »
Nature de l'opération : Relevé du bâti et deux sondages archéologiques
Dates de la campagne : du 15 septembre au 31 décembre 2020

l'acquisition de ce terrain est antérieure au 9 juillet 2016

Le chercheur s'engage à la fin de l'opération à remettre le terrain en état et à communiquer à l'ONF le résultat de ses recherches.

Le propriétaire abandonne à l'Etat la partie du mobilier découvert en métaux non précieux dont la plupart nécessitent des frais de restauration et de conservation importants.

Le propriétaire se réserve la propriété des objets en or ou en argent et des gemmes qui seraient découverts. Les restaurations et frais de conservation de ces objets sont à sa charge.



Date : 15/09/2020

Signature :
Pour le directeur,
Le secrétaire général,



Didier ICRE.

Introduction

C'est dans le cadre du Projet Collectif de Recherches RHEFOREST-81 / Université Jean-Jaurès / CNRS / TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures les Espaces et les Sociétés- « *Recherches Historiques sur les Espaces Forestiers du Tarn : Organisation, Ressources, Sociétés, Territoires* ») piloté par Nicolas Poirier et du P.C.R. : « *Archéologie et histoire de la Montagne Noire Occidentale* » coordonné par le Comité Départemental d'Archéologie du Tarn) que nous avons décidé de demander une autorisation de relevé du bâti de cette ancienne Chartreuse de la Loubatière. L'objectif principal était l'enregistrement du monument comme site dans la banque de données de la D.R.A.C. (S.R.A. Occitanie) avec visée de protection, valorisation, et synthèse des connaissances sur cette fondation datant de la première moitié du XIV^e s.

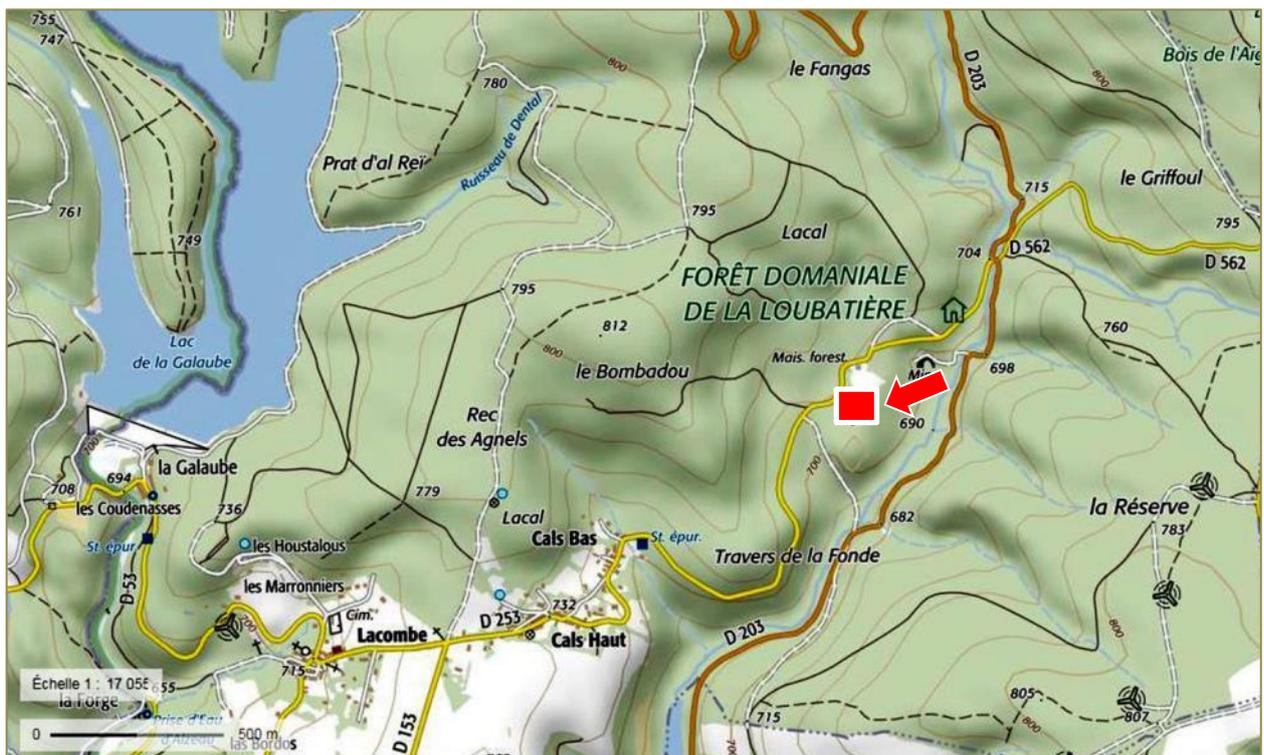
Le cadre historique

Fondé en 1315 par l'évêque de Carcassonne Pierre de Rochefort (Roquefort), le monastère fut rattaché le 17 (ou 7) décembre 1423 à la Chartreuse de Saix près de Castres.

L'historiographie étant assez complexe nous mettons en deuxième partie de ce dossier une approche de l'étude historique et une synthèse des documents existants à ce jour à notre connaissance (cette étude fera l'objet d'une publication ultérieure lorsque nous aurons réunis toutes les données disponibles).

Localisation

L'ensemble conventuel est situé dans la commune de Lacombe dans l'Aude (voir fiche signalétique), à proximité de la maison du garde O.N.F. de la forêt de la Loubatière à environ 150 m vers le sud. Un ensemble parcellaire formant une mosaïque de petites parcelles montre une gestion spécifique de l'espace forestier en cet endroit et témoigne d'une histoire particulière et de la présence des vestiges archéologiques.



Situation du site sur support carte I.G.N.



Situation du site sur support photo aérienne et limites cadastrales

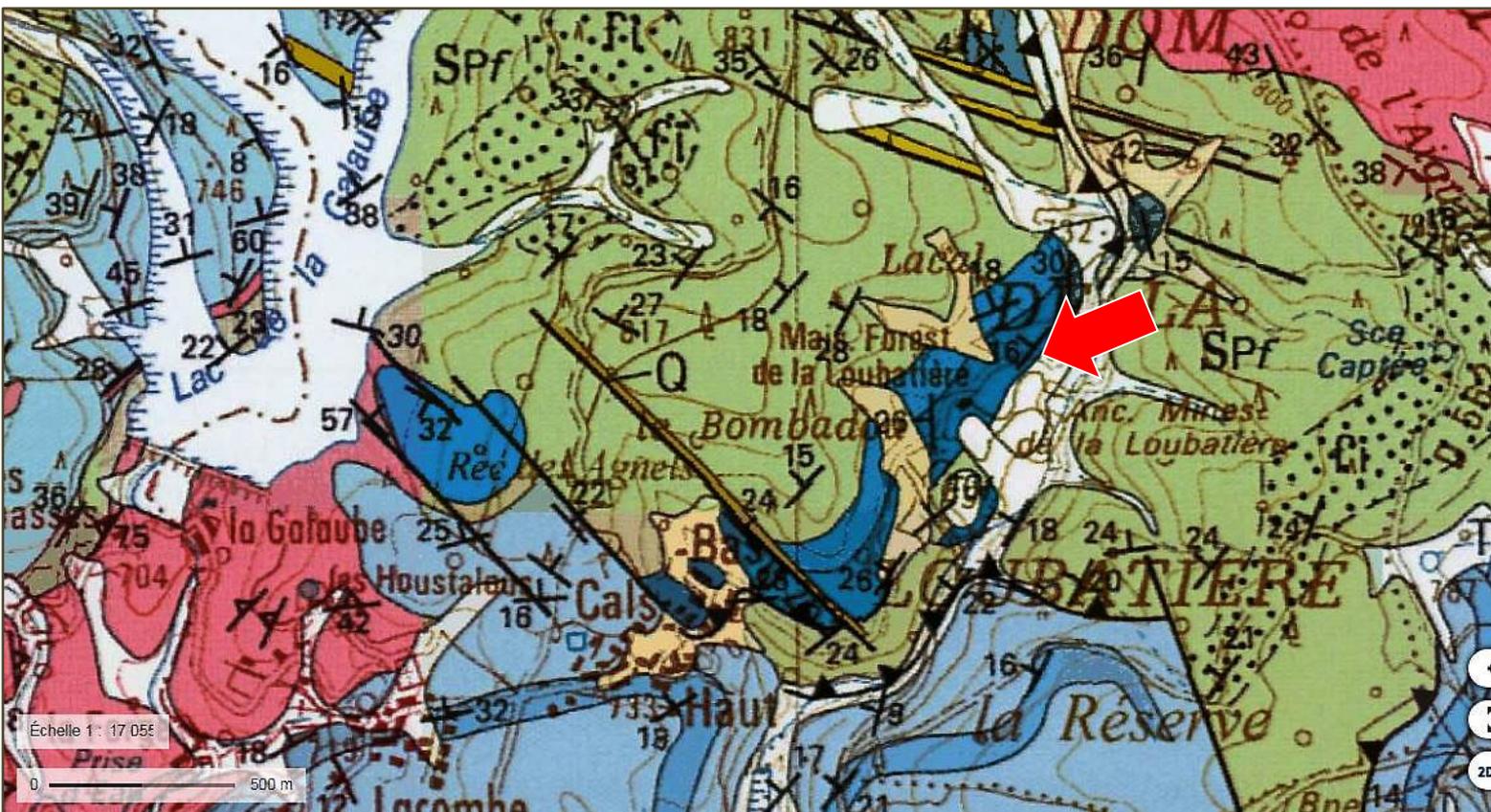


Le cadre géologique (cf. Carte Géologique de Mazamet XXIII - 44 au 1/50 000°)

Présenté à l'époque par B. Gèze (1949) sous la dénomination « schistes X » le substratum de la zone concernée par la « Chartreuse de la Loubatière » est constitué de micaschistes d'âge infracambrien (il s'agit de métamorphisme de contact). À l'intérieur de cette importante formation se trouvent des formations carbonatées et silico-carbonatées (en bleu foncé datées du briovérien moyen) qui sont certainement à l'origine de la source située près de la maison O.N.F. qui alimentait à l'origine le vivier des « Chartreux » (exurgence karstique).

Les micaschistes et quartzites se caractérisent par leur rythmicité - des alternances métriques et décamétriques. Des plans de clivage sont présents donnant aux pierres des formes stratiformes d'un emploi facile à déliter et à employer pour la construction. Des remontées hydrothermales (jonction primaire – secondaire ... Trias ?) ont minéralisé des horizons plombo-zincifère mais aussi d'argent de chalcopryrite, etc. (cf. voir la notice de la carte géologique de Mazamet). Plomb (argentifère) et zinc ont été extraits dans les mines de la Loubatière (très proximale du site) de 1911 à 1962.

Certaines galeries de mine se sont effondrées naturellement notamment à proximité de l'église et tout particulièrement du chevet, créant une zone fortement instable et dangereuse.



Extrait de la Carte Géologique de Mazamet XXIII – 44 au 1/50 000°

Bien que non documenté dans les archives pour ce site, on pourrait se poser la question concernant la présence des Chartreux dans cette zone métallifère d'autant plus que ceux-ci ont la réputation d'être des « *maîtres des forges* ». Cf. Auguste Bouchayer – « *Les Chartreux maître des forges*. » Éditions Didier-Richard, Grenoble, 1927, 145 pp., imprimerie A. Rey, Lyon ; dessins, plans cartes de Didier-Richard ¹.

En effet le voisinage immédiat de l'ensemble conventuel est truffé de mines et d'effondrements de voutes de mine. Des haldes très importantes, mais semble-t-il assez modernes, sont présentes et forment même un important relief tabulaire à environ 150 mètres au sud du site positionné d'ailleurs sur la carte I.G.N. avec les courbes de niveaux (présence dès le XX^e s., de 1911 à 1962, de la Société Minière de la Loubatière puis la S.M.M. Penarroya).

Toutefois, on prendra en considération les écrits de De Gensanne en 1776 qui parle de mines anciennes et particulièrement d'une mine de plomb à « *La Louvetière* ».

La notice géologique de la carte de Mazamet (p. 42) indique que « *Dès le Moyen-âge des exploitations pour plomb et cuivre auraient été conduites par les moines de l'abbaye dont on retrouve les ruines 200 m au sud-ouest de la maison forestière* ». Mais sans aucune référence bibliographique ou traceur archéologique découvert nous resterons réservé quant à cette assertion. Mais la recherche n'est pas terminée ! Alors des « *Chartreux mineurs* » à cet endroit pourquoi pas !

Le cadre de l'intervention archéologique

L'intervention sur le site a été menée avec la collaboration de membres de plusieurs associations (25 personnes environ – voir la liste et les remerciements à la fin du dossier):

- la Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol
- la Société de Recherches Spéléo-Archéologiques du Sorézois et du Revéolois
- l'Association Ora Fontium (Arfons)
- l'Amicale Laïque de Carcassonne

L'O.N.F., propriétaire, a gentiment donné son autorisation par l'intermédiaire de M. Stéphane Villarubias Directeur de l'Agence territoriale Ariège-Aude-Pyrénées Orientales de l'Office National des Forêts (nous remercions aussi M. Didier Sicre et M. Sylvain Gaudriot).

Plusieurs séances ont été organisées les 19 - 20 - 21 août 2020, les 18 - 19 - 20 septembre, les 9 - 10 - 11 octobre et le 16 - 17 - 18 octobre 2020 réunissant chaque fois près de 10 personnes. Par suite du « *re- confinement* » intervenu dès le 30 octobre 2020 dans le cadre du COVID 19, nous n'avons pas pu mener à terme certains relevés qui nous l'espérons pourront se faire en 2021 dans la mesure où cette opération sera reconduite et autorisée par le S.R.A. Occitanie (D.R.A.C.) et l'O.N.F.

Les motifs de l'intervention

Plusieurs objectifs sur le terrain étaient à atteindre :

- précisions du bâti de l'église et de la pièce adjacente (sacristie ou réfectoire – fonctionnalité non déterminée à ce jour)
- repérer les « *cellas* » et le cimetière
- retrouver le tracé de l'enclos du couvent (en partie reconnu avec certitude sur 23 m environ – voir MUR 14).
- tenter de réaliser une relation historique avec le potentiel métallurgique local (nombreuses mines présentes tout autour de l'ensemble conventuel mais qui sont assez récentes pour celles que nous avons vu à ce jour).
- cette intervention avait aussi des objectifs d'inventaire archéologique, de protection, de valorisation

La méthode utilisée pour le relevé du bâti

Le site au départ était peu visible, il a fallu effectuer une importante opération de défrichage. Broussailles, lierres, arbres multi décennaux empêchaient tout relevé occultant une vision convenable du site. Le site a été complètement dégagé.

Si quelques parements de murs étaient par la suite assez repérables (notamment sur les rives sud et est), il a fallu dégager de façon drastique les MUR 9 et 10 pour retrouver des parements (et un contrefort non repéré auparavant : le « *CTF 7* ») qui permettraient de relever les mesures et distances pour une localisation exacte de la situation des parements.

Matériel de relevé topographique

Relevé « à la planchette ». Niveau de chantier
TOPCON – Relevés altimétriques -azimuths
boussole SHUNTO – SUUNTO. Distances -
longueurs au décimètre sur plusieurs axes
prédéfinis avec notation et équerrage des
largeurs.
Angulations avec rapporteur spécifique.
Plan et coupes définitives traités par
numérisation.
Le « Z » (niveau 0 – US 1004) se situe sur la
partie du seuil de la porte d'entrée à la base de
la marche inférieure interne.

1. Les hypothèses et développements de cette étude âgée de 93 ans sont aujourd'hui remis en compte par les spécialistes ...

Les angles nord et nord-ouest invisibles au départ ont été sondés permettant dans l'angle nord - ouest de retrouver un sol avec éléments de toit effondré au-dessus et sur le MUR 8 en position centrale l'emplacement fortement délabré de la porte du portique. L'angle nord après quelques difficultés a pu être repéré. L'abside étant polygonale il a fallu aussi dégager l'angle entre les MUR(s) 10 et 1. L'angle entre les murs 1 et 2 n'a pas été sondé.

En ce qui concerne ce que nous appellerons « *la sacristie* » il a aussi fallu retrouver des limites et bases des murs notamment pour situer l'angle des MUR(s) 11 et 12.

Un pilier central (PIL 1) de cette dépendance a été repéré. Tous les parements externes n'ont pas été exactement positionnés étant enfouis sous des décombres et humus. Un plan ci-joint fait l'analyse des espaces bien repérés et ceux qui sont « supposés ».

Les résultats

Nous avons investi deux entités du bâti : l'église et la « *sacristie* » (la fonctionnalité de la deuxième entité n'est pas du tout assurée, nous avons repris ce terme car il a été donné dans les publications antérieures – il pourrait s'agir aussi d'un réfectoire ...).

Des sigles codés avec numéro (que l'on retrouvera facilement sur le plan fourni) ont été donnés afin de mieux se retrouver dans les diverses composantes du bâti et pour une meilleure relation avec le texte :

MUR pour la localisation d'une portion spécifique de mur

CTF pour contrefort

NICH pour niche

TRB pour trou de boulin ou vacuité dans une paroi de mur

POR pour porte

MIN pour mine ou effondrement de mine (il y en a une dizaine autour de l'église)

PIL pour pilier

ANG pour angle de l'abside



Nous signalerons que le présent rapport ne concerne que les analyses, constats, relevés fait en 2020. Nul doute qu'en 2021 d'autres éléments seront décrits. Nous devrions en fin d'opérations sur ce site publier dans les Cahiers de l'Histoire de Revel (ou publication finale du P.C.R.) une synthèse globale et finale de nos résultats avec les compléments sur l'histoire, les éléments archéologiques et la bibliographie que nous aurons pu découvrir par la suite.

1. L'église

1.1 Les dimensions

L'édifice a des dimensions importantes :

- 7,20 m de largeur intérieure
- 9 m en largeur externe (hors contreforts)
- 25,20 m de longueur interne au centre de l'abside (pan central MUR 2)
- 27,30 de longueur externe maximale au centre de l'abside (hors contreforts).

L'église est bien positionnée, l'abside étant vers le levant.

1.2 La maçonnerie

Contrairement à ce qui a été écrit sur « *la pauvreté* » architecturale du bâtiment (cf. Ch. Boyer - 1939) nous avons constaté que celui-ci avait été bien bâti avec des constantes pour les mesures (la largeur des murs est de 0,90 m à 1 m), les murs sont rectilignes avec des angulations précises et soignées (angle droit à 90° et angulations de l'abside polygonale identiques à ouverture de 140°).

Les murs sont construits par de nombreuses assises horizontales, réalisées avec des pierres locales (micaschistes) a structuration stratiforme (pierres plates). On n'a noté en aucun endroit d'*opus spicatum* (« en chevron » ou « épi de blé ») ou en *opus pescum* (« arête de poisson ») ce qui est parfois la règle de construction pour ce style de pierres afin d'établir une rigidité des murs (cf. la publication « *chapelle préromane de Saint-Jammes de Bezaucelles* » (commune de Soréze – Tarn) par Jean-Paul Calvet et Anne Fédry).

Il s'agit donc d'une maçonnerie « *assisée* » (de façon horizontale) particulièrement bien hourdée à la chaux (présence importante de liant). Les parements externes sont particulièrement soignés, les pierres étant engrenées (enchaînées) entre elles entre les deux parements interne et externe (il n'y a pas de remplissage interne fait avec des morceaux de pierres).

On note un recrépi à la chaux du parement intérieur en de nombreux endroits (l'église dans son intégralité devait être ainsi recrépie). Des trous de boulin sont présents, la plupart étant traversants (voir sur le plan les TRB ... plusieurs sont à un même niveau altimétrique dans la « *sacristie* » (témoignage certainement de la présence d'un étage).

1.3 Les contreforts

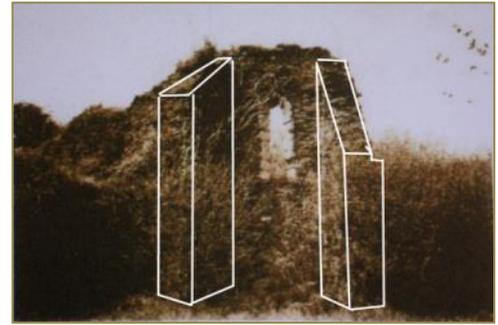
Plusieurs contreforts sont présents certains étant conservés sur 2 mètres de hauteur (ou plus pour le chevet - 5 à 6 m). Ils gardent les mêmes dimensions ; 0,90 m de largeur sur une profondeur de 1,50 à 1,80 m. La hauteur devait être plus haute que celles que l'on voit. La preuve en est donnée par les photos du début du XX^e s. faites par Ch. Boyer montrant des contreforts de plusieurs mètres de hauteur dont l'épaisseur diminue vers le haut (voir photos et photo-dessin). Nous pensons pouvoir grâce aux photos pouvoir évaluer approximativement la hauteur du toit (indices mesurables avec les assises de pierres plates), cela sera effectué en 2021.

Les contreforts se situent à environ 3,50 m l'un de l'autre. Sur les murs 9 et 10 il doit y en avoir un ou deux de plus que nous n'avons pas pu repérer (les parements extérieurs étant enfouis et non dégagés à ce jour) ; ils sont évoqués sur le plan général en pointillé avec un point d'interrogation (évidemment aucun élément ne permet de les situer en cet endroit exact – il ne s'agit comme je le dis que d'une évocation).

1.4 Les contreforts de l'abside - du chevet

Quatre importants contreforts (CTF 1 à 4) soutiennent le mur polygonal de l'abside (formé de trois pans). Celui qui se situe au S.S.E (CTF 4) est chaîné et collé au MUR 13 formant une sorte d'éventail qui s'ouvre vers l'extérieur.

Ils sont particulièrement instables la base reposant sur une ancienne mine (du XX^e s.) dont le plafond s'est effondré. Le cas des CTF 1 et 2 est notamment dangereux pour l'édifice, les bases ne reposant plus sur un substratum ferme. Le CTF 1 présente un porte-à-faux considérable d'au moins deux mètres de profondeur et de peut-être 1,60m de hauteur de vide au-dessus du sol depuis le bas du fossé (par sécurité nos investigations en ces endroits ont été réduites). De même un évidement inquiétant est visible à droite de la sous-face de ce contrefort, sous les fondations. Ces contreforts semblent à la limite de l'effondrement. Les photos de 1939 (voir texte plus haut en 1.3) donnent un aperçu du grand mur avant son effondrement mais aussi la structure des contreforts sur une hauteur de plusieurs mètres à l'époque (actuellement les hauteurs conservées sont de 2,50 m (CTF 4) à 5 m (CTF 3 et 2)).

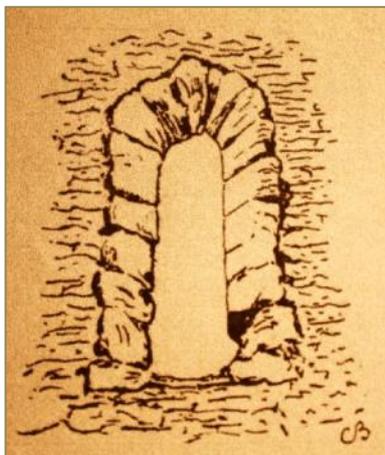


La photo de Charles Boyer vers 1939.
On distingue la fenêtre au milieu du MUR 3 et les contreforts qui devaient mesurer plus de 6 m à 8 m de hauteur (le CTF 3 à droite est en partie déjà épierré en hauteur semble-t-il suite à l'effondrement plus ancien du MUR 2 ; le CTF 4 à gauche collé au MUR 13 semble intact). Le MUR 4 garde encore une belle hauteur – on distingue aussi au fond le MUR 11 qui est aussi avec une bonne hauteur. L'effondrement du toit de la galerie de mine ne semble pas encore d'actualité.

1.5 Les fenêtres

Les textes et publications (Boyer par exemple) parlent de fenêtres au pluriel. L'abside étant polygonale (angulations de 140 degrés) elle comporte trois faces (pans) actuellement fortement délabrées. Les photos de Charles Boyer (et son dessin) apportent des éléments de reconstitution intéressants pour une des fenêtres celle du « MUR 3 ».

La fenêtre est étroite et haute entourée par une arcature faite de claveaux (au nombre de 18 d'après le dessin et la photo). La photo et le dessin montrent bien la texture différente de la pierre ; les murs sont bien en micaschiste mais le faciès des claveaux qui forment l'arcature est documenté par les vestiges que nous retrouvons à même le sol suite à l'effondrement de cette partie du mur : ils sont en grès assez gélifs de la plaine (?)².



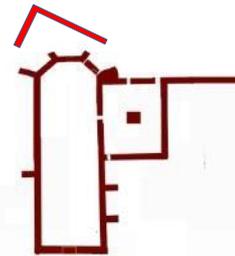
Dessin de la fenêtre du « MUR 3 » par Charles Boyer vers 1939.

Ce dessin parfaitement bien détaillé montre la présence de 18 claveaux formant l'arcature de cette fenêtre.

On ne peut en effet que penser que les deux autres faces (MUR 1 et 2) avaient le même style de fenêtre. Soit au total trois fenêtres bien orientées qui devaient éclairer l'intérieur de l'édifice. À ce jour il est difficile de savoir s'il existait des fenêtres sur les murs gouttereaux. Cela pourrait être vérifié par la recherche de claveaux dans les décombres des murs MUR 4 - 5 - 6 - 7 et 9 – 10 dans une phase ultérieure.

Dans la mesure où nous pourrions en 2021 reprendre et compléter ces relevés nous proposons de localiser puis remonter ces arcatures (à plat) pour avoir des dimensions objectives. La localisation de claveaux en grès à la verticale des murs 1 et 2 aideraient à documenter la présence supposée des deux autres fenêtres. La même opération pourrait se faire comme nous venons de le dire pour les effondrements des murs latéraux (murs gouttereaux).

2. Dans les terrains tertiaires de la plaine (vers Carcassonne ou Revel - Mazamet) il existe des grès lutétiens ou bartoniens qui sont de ce type.



Chevet de l'église vers 2000, in document « Les mines de la Montagne Noire à travers les âges »
Université de Montpellier 1 « colloque international « Salsigne » -
UMR 5815 Dynamiques du droit 20 – 21 mars 2013 par Marie-Elise Gardel – archéologue médiéviste.
Les murs se sont effondrés, on remarque l'effondrement du toit de la galerie de mine et le grillage de protection.

1.6 Les niches

Nous avons relevé deux niches situées dans le chœur de l'abside.

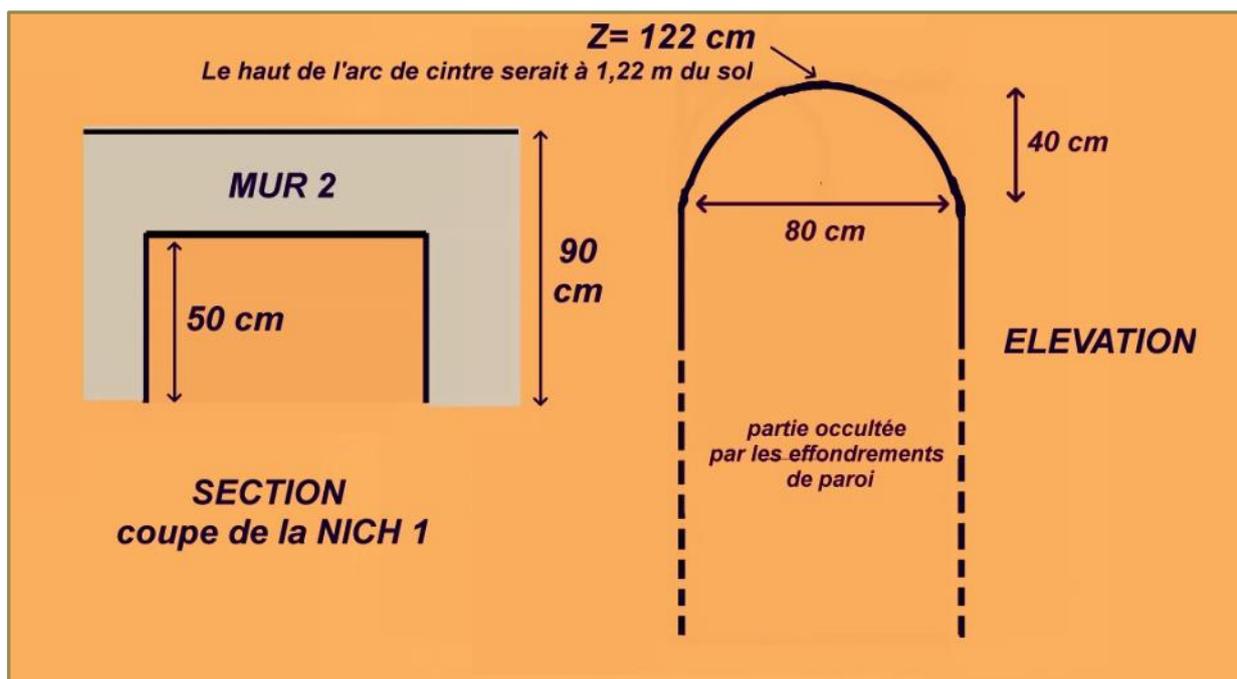
1.6.1 - La première niche « NICH 1 » - « MUR 2 »

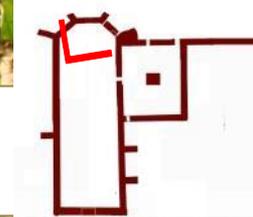
L'une d'elle est « *bien documentée* » sur le pan central (MUR 2 NICH 1). On n'aperçoit que la partie supérieure avec la coupole qui la coiffe (la largeur = 80 cm – rayon hauteur de la coupole 40 cm - profondeur de la niche 50 cm à section angles à 90°). La partie inférieure est cachée par les effondrements du mur sus jacent.

L'altimétrie donnerait à la niche une hauteur du sol à l'arc de cintre de 122 cm.

Les parois sont recrépies à la chaux.

La fonctionnalité de ces niches est assez facile à supposer – une statue ou élément religieux devait y être représenté.





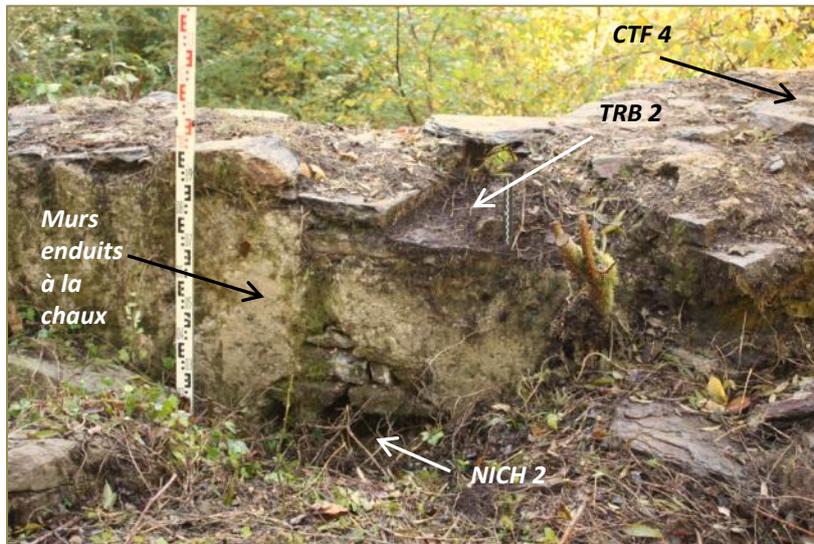
NICH 1 . Partie visible du haut de la niche axiale de l'abside



NICH 1 . Détail du haut de la niche axiale
(en grande partie « enterrée ») de l'abside

1.6.2 - La deuxième niche « NICH 2 » - « MUR 3 »

La deuxième n'a pas gardé la même belle facture que la première. Parois et cintre sont en partie dégradés. Elle est comme la première obstruée par les pierres et la vision que nous en avons en est plus restrictive. Sans en être certain (elle n'est pas en position centrale du MUR mais décalé vers le sud - elle est au-dessous du TRB 2) nous l'assimilons à une niche identique sans en être sûr (il faudrait la dégager pour en apporter la preuve). L'arc de cintre si tel est le cas serait à 190 cm du sol (122 cm pour la première). Dans la mesure où cela est avéré (on peut espérer en 2021 pouvoir la désobstruer) on peut aussi supposer pour le MUR 1 qu'il y a dû y avoir un appareillage identique. Cela est à démontrer.



Vue du TRB 2 (traversant)
au-dessus de la NCH 2
latéral au CTF 4

1.7 Les « trous de boulin » (« TRB »)

1.7.1. – Le « TRB 1 » du MUR 3

Il est placé à la jonction du CTF 3 et est traversant. Il mesure en moyenne 15 cm x 10 cm



Détail du TRB 1 traversant près du CTF 3 dans le
MUR 3

Le TRB 1 du MUR 3 - en arrière-plan le CTF 3

1.7.2. - Le « TRB 2 » du MUR 3

Celui-ci est « à jour » c'est-à-dire qu'il n'est pas complet, la partie supérieure ayant été emportée par l'effondrement du MUR 3. Les parois ne sont pas parallèles (20 cm de large à l'ouverture parement interne pour 10 cm en extérieur).



Détail du TRB 2



Détail du TRB 2
(vue zénithale)

1.8 - La porte

Le dégagement par sondage du MUR 8 a permis de localiser la porte du portique.

Le sondage a montré la présence de nombreux débris de petites dimensions de claveaux de même faciès que ceux de la fenêtre du mur 3 (grès gélif) ainsi que des claveaux dans leur intégrité mais qui ont été déplacés hors de leur contexte il y a longtemps (vestiges de récupération de matériaux – cf. photo ci-dessous).

Nous en déduisons qu'il s'agit d'éléments constitutifs des piédroits de la porte. Aucun claveau n'a été trouvé en position normale de structure. Il est pratiquement certain que comme pour le reste des murs, nous avons là, la preuve d'un épierrement pour la récupération de matériaux. La partie N.N.E de la porte (piédroit gauche en entrant) est localisé (cf. photo)

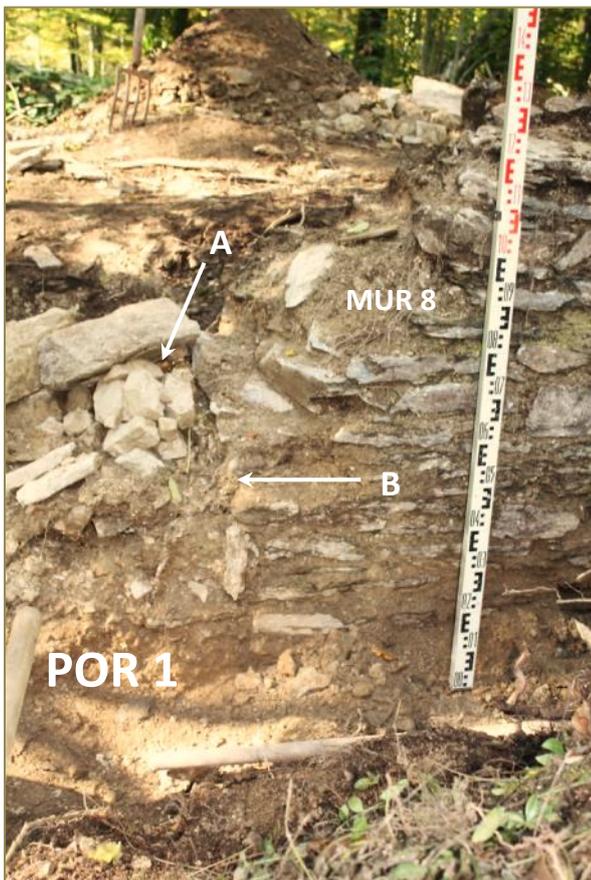
Il manque toutefois les claveaux en grès. La partie droite est par contre difficile à retrouver (mur très délabré jusqu'aux fondations). Il est difficile de donner avec exactitude la largeur de cette porte.



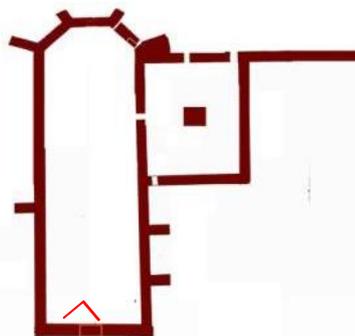
Divers claveaux découverts démontés et hors contexte appartenant aux jambages de la porte d'entrée

1.8.1 Le seuil de la porte d'entrée

Le sondage a permis de retrouver le seuil de la porte. Celui-ci est constitué de plusieurs pierres en grès placées dans le prolongement du parement externe du MUR 8. Par contre le parement interne n'est limité que par des pierres en micaschiste situées à un niveau inférieur montrant ainsi le niveau d'une marche descendante.

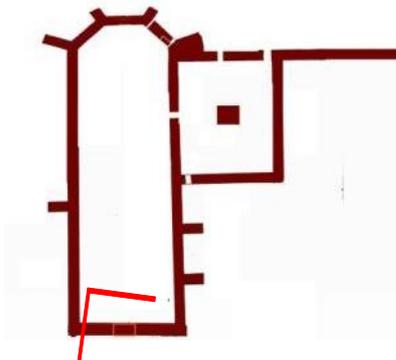


Localisation du pied droit (en « B » mais manque les claveaux qui n'y sont plus) de la porte d'entrée (POR 1) montant (jambage) nord-est ; en « A » éléments en grès blanc fortement fracturés du parement latéral du cadre de la porte (claveaux).





Porte d'entrée (POR 1) en cours de dégagement. Celle-ci est fortement endommagée certainement par l'action de récupération des claveaux en grès qui devaient l'encadrer mais aussi ceux qui constituaient la partie interne du seuil. On distingue trois parpaings en grès friable soulignant le parement extérieur du soubassement du seuil en « A » et certainement plusieurs pierres en micasciste (« B ») faisant partie du soubassement d'une marche à un niveau inférieur bordant le parement interne. Dans cette opération de 2020 nous n'avons pas eu le temps de préciser la présence d'un éventuel perron (face externe).



1.9 Stratigraphie – effondrement des murs - le sol

Nous n'avons pas investi plus en profondeur (jusqu'au substratum) la stratigraphie du sol (cause confinement COVID 19). D'importants monticules en relief situés à proximité des murs près des parements internes et externes trahissent la présence de matériaux des murs effondrés qui devaient mesurer plusieurs mètres de hauteur.

Nous l'avons déjà vu et précisé avec les arcatures des fenêtres et de la porte d'entrée par la présence de pierres de taille en grès. Parfois sur un mètre d'épaisseur les matériaux des assises en micascistes sont tombés pèle - mêle sur le sol présentant un agencement stratiforme collé au mur restant .



Empilement de matériaux (A) lors des effondrements naturels des murs ou par destruction volontaire pour récupération de pierres (action anthropique).

Au sol (B) on découvre un lit de lauzes du toit en schiste (effondrement du toit).

1.10 - Les unités stratigraphiques (U.S.) – « Zone 1 entrée nord-ouest » (près du « Z » = 0)

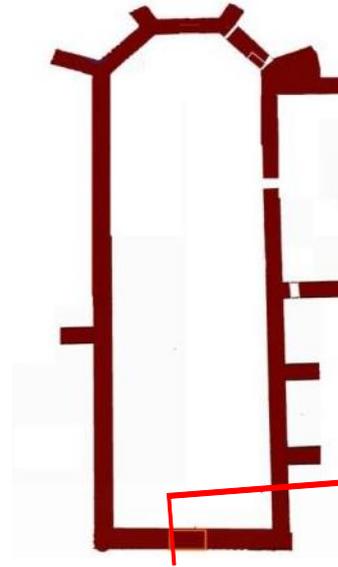
U.S. 1001 – Humus terre végétale racines – éclats de micascistes nodules de 10 à 20 cm² sur 2 à 3 cm d'épaisseur. Épaisseur de l'U.S. 10 à 15 cm.

U.S. 1002 – terre noire avec nodules de mortier épart – présence de blocs de micascistes équarris (effondrement des murs) dont le nodule est d'environ L 30 x l 15 x h 10 cm. Épaisseur U.S. de 20 à 25 cm.

U.S. 1003 – terre jaunâtre avec présence importante de chaux (enduits ou démolition du mur ?) – présence de blocs équarris dont le nodule moyen est L 65 x l 30 x épaisseur 5 cm. Épaisseur de la couche U.S. 30 cm. Présence d'ardoises de toiture en 20 x 10 x 1 cm.

U.S. 1004 – couche de lauzes à plat sur couche jaunâtre même type qu U.S. 1003 – présence éparse et anecdotique de tuiles fragmentées (faïtières ?).

N.B. quelques rares petits fragments de briquettes que nous assimilerons à des vestiges de tomettes ont été reconnues dans l'U.S. 1004.



Sondage angle sud-ouest.
Collection de lauzes schisteuses en U.S. 1004
(toit effondré)





Dégagement angle nord-est (jonction MUR 8 et MUR 9)



Localisation dégagement du MUR 10 (fortement arasé) et du CTF 7 (très abimé)

1.11 Mobilier divers

Quelques rares éléments ont été relevés (à cause du confinement nous n'avons pas pu terminer les relevés de ces éléments architectoniques et structures diverses (nous nous proposons de le faire en 2021) .

1.11.1 - Claveaux – montants de pilier ?

Deux pierres en grès gélif travaillées ont été découvertes sur les amas d'effondrements des murs. Sur une des faces de chaque pierre le même signe cruciforme est gravé, nous y verrons une symbolique chrétienne.

1.11.2 - Pierre d'œuvre taillée

En grès aussi

1.11.3 - Palet taillé en micaschiste

Obturbateur de récipient ?

1.11.4 - Fragments de « tomettes » ?

Dans le sondage près de la porte d'entrée quelques rares vestiges de tomettes en argile cuite. La poursuite du sondage devrait révéler d'autres US inférieures (US 1005 ?)

1.11.5 à 1.11.8 - Pierres armoriées et pierre sculptée

Nous citerons la présence de trois pierres-bornes armoriées qui se trouvent en dépôt à l'entrée de la maison du garde forestier ainsi que la présence dans une dépendance (sur le fronton de la façade en hauteur) d'une autre pierre gravée et taillée qui a pu appartenir à la Chartreuse.

1.12 Prospections diverses autour de l'église

1.12.1 « Cellae » - murs d'enclos

Nous avons repéré de nombreuses structures qui pourraient s'apparenter à des restes de murs d'enclos (pastoralisme et agriculture ?) peut-être plus récents que le site cartusien ainsi que des linéations rectangulaires qui pourraient faire penser à l'emplacement de « *cellae* » des moines avec peut-être un chemin desservant les structures.

1.12.2 Cimetière et vivier

On rappellera aussi que dans les textes est signalé un cimetière fortement délabré par la présence (« *au midy* ») et un vivier que nous situerions au sud-est de l'actuelle maison de l'O.N.F. (cf. plan cadastral et assemblage de la commune de Lacombe vers 1830).

Vers le sud - ouest existe une structure en forme de quadrilatère formant bassin de collecte des eaux dont nous hésiterons à lui donner une certaine ancienneté (recrépie au ciment).

1.12.3 Les exploitations minières

Enfin signalons les nombreuses excavations ou effondrement de plafond des galeries minières souterraines. Les rares explorations réalisées (structures très dangereuses et instables) montrent des agencements modernes correspondant certainement à l'exploitation de la première moitié du XX^{ème} siècle.

1.12.4 Le mur d'enclos (MUR 14)

Ce mur de bonne facture se prolonge vers le S.S.E sur 23 mètres reconnus de façon certaine, il devra être localisé un peu mieux en 2021. Il semblerait que bien chaîné aux murs 12 et 13 (sacristie ou réfectoire) ce soit le mur d'enclos conventuel.

1.12.5 Bâtiment à valider ?

A la partie sud-est du MUR 10 se prolongeant vers l'extérieur de l'église (vers le nord-est), des reliefs en forme de quadrilatère laissent à penser (à valider par un sondage) qu'il pourrait y avoir en cet endroit un bâtiment identique et symétrique à celui qui se trouve enserré dans les MUR 4 - 11 - 12 et 13 : « *la sacristie* ».

2. La « sacristie »

Malgré le toponyme évoqué nous rappellerons que la fonctionnalité de cette grande pièce attenante à l'église n'est pas avérée. Nous reprenons le terme de « sacristie » déjà utilisé dans des publications antérieures.

Cette pièce dont le sol se trouve à un niveau inférieur de celui de l'église (voir coupe) mesure 8,20 m sur 9,20 à 9,60 m (elle n'est pas parfaitement rectangulaire).

La construction des murs est moins bien soignée que celle de l'église, le liant à la chaux est plus rare. L'épaisseur des murs est conforme à celle de l'église. Les murs (MUR 11 et 13) sont chaînés sur le mur de l'église (MUR 4) ; ceux-ci servent de contreforts aux murs de l'église.

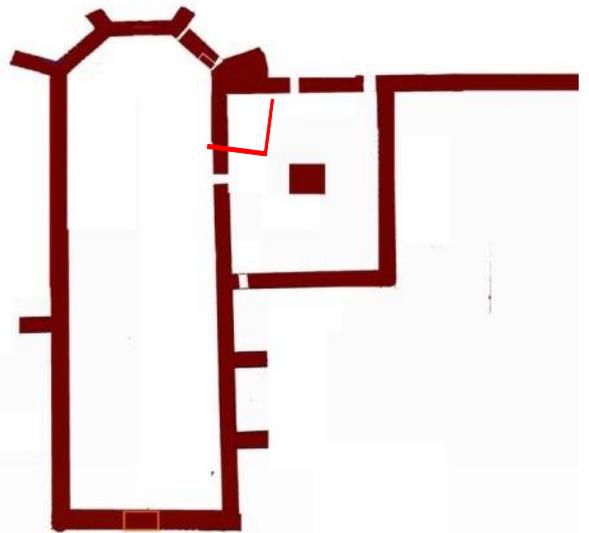
Malgré nos recherches nous n'avons pas pu trouver la porte d'accès de cet édifice ; mais de grandes parties de murs sont pratiquement arasés.

2.1 Les trous de boulin

Quelques « trous traversants » que nous identifions comme étant des trous de boulin sont présents dans les murs (notamment les MUR 4 - 11 - 12 - 13). Ils sont codifiés par les lettres « TRB ». Certains sont placés à un même niveau d'altitude (TRB 3 - 4 - 7 - 8 et 9).

Ils mesurent environ 0,90 m de profondeur (la largeur des murs !)

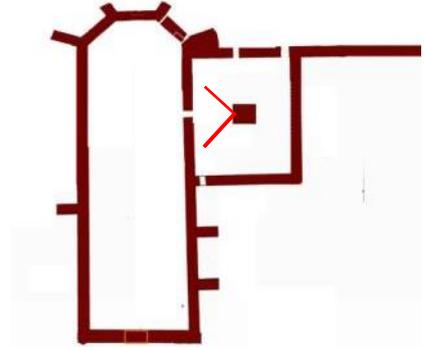
Le TRB 5 a une hauteur de 0,45 pour une largeur de 0,30 et est traversant ; d'autres sont légèrement plus petits (0,20 m x 0,20m). Ils ont tous une grande dalle faisant office de linteau à la partie supérieure et inférieure avec des blocs latéraux bien alignés faisant office de paroi.



Dans le MUR 4 les TRB 3 et 4



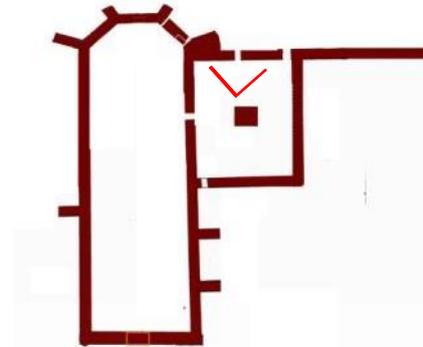
Dans le MUR 4 le TRB 5



Dans le MUR 4 le TRB 5

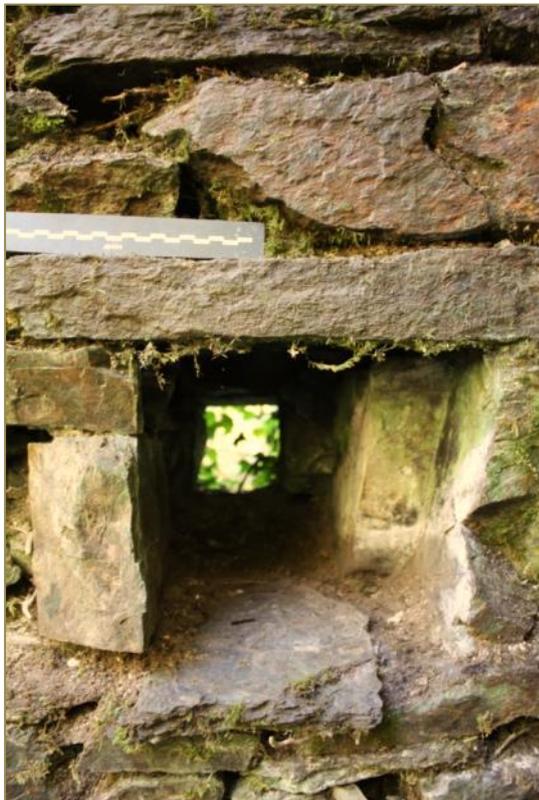
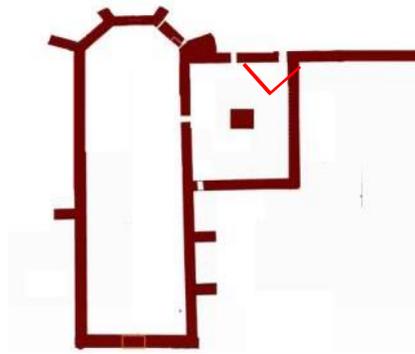


Dans le MUR 13 le TRB 7

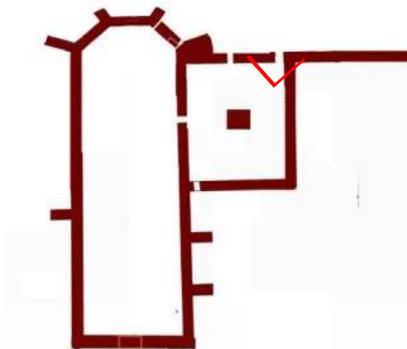




Dans le MUR 13 le TRB 9



Détail du TRB 9

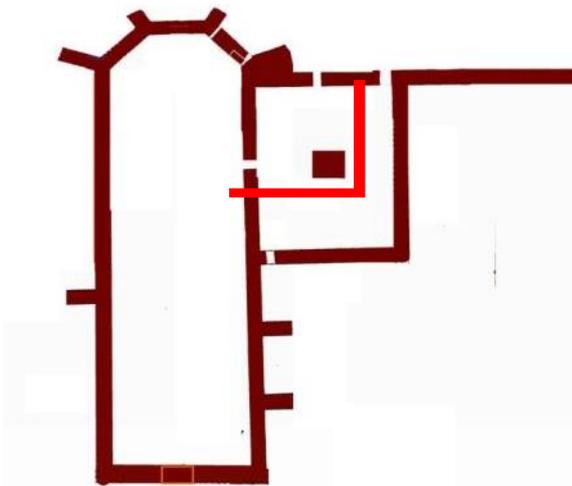


2.2 Le pilier central

Formant un quadrilatère de 1,10 m de côté, les vestiges de la base de ce pilier certainement porteur sont placés dans le centre de cette pièce.



Pilier central (PIL 1) du bâtiment associé à l'église coté sud-ouest. En fond de photo (en arrière-plan) on distingue (de gauche à droite) les TRB 3 - 4 - 5 et 7



Sur la destruction - impressions d'ensemble

Notre vision d'ensemble de l'église en particulier montre un site fortement ruiné, ruines provoquées par les agents naturels (effondrements etc.) mais aussi par des actions anthropiques peut-être dès la fin du XV^{ème} siècle avec récupération de divers matériaux.

Cette récupération semble s'être opérée essentiellement sur les zones N.N.W et N.N.E (murs 7 - 8 - 9 – 10). Les textes témoignent d'ailleurs de cet état de fait ; dès 1555 on sait que l'évêque de Carcassonne François de Faucon essaie de reprendre ces biens. Il met à contribution ses gardes de forêt, ses fermiers qui sont soutenus par son consentement tacite. Le cimetière est « travaillé » (les ossements enlevés), les murs certainement épierrés, etc. (voir notice historique complémentaire).

Lors de la visite le 20 octobre 1892 par le curé d'Aragon et de deux frères convers de l'ordre des Chartreux on signale même la présence de doubles couloirs dans l'église (?) .

Remerciements

Je tiens à remercier pour leur aide, soutien moral, conseils et autorisations :

D.R.A.C. et S.R.A. (MM. Michel Roussel - Directeur Régional Occitanie des Affaires Culturelles et Bruno Mikol - Directeur-adjoint Régional Occitanie des Affaires Culturelles, Delhoume Didier - Conservateur Régional de l'Archéologie, Montoya Cyril - Conservateur Régional Adjoint de l'Archéologie, de Labriffe Pierre-Arnaud - Conservateur départemental Aude, M^{me} Krall Brigitte,.

L'O.N.F. : MM. Stéphane Villarubias , Didier Sicre et Sylvain Gaudriot

Les personnes « ressources »:

Alary Jean - Paul

Doudiès Jean - Michel

Gardel Marie - Élise

Vaquer Jean-Sébastien

Et plusieurs membres d'Ora Fontium qui sont venus nous encourager.

Les associations

- la Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol

- la Société de Recherches Spéléo-Archéologiques du Sorézois et du Revélois

- l'Association Ora Fontium (Arfons)

- l'Amicale Laïque de Carcassonne

Les personnes « sur le terrain »

Bedoc André

Bunouf Djamila

Bunouf Pierre

Carrière Marius

Chareyron Géronime

Da Silva Laëtitia

Enjalbert Mathieu

Flavie Hannequin

Hirvois Guenaëlle

Jammes Quentin

Ledoux Mathieu

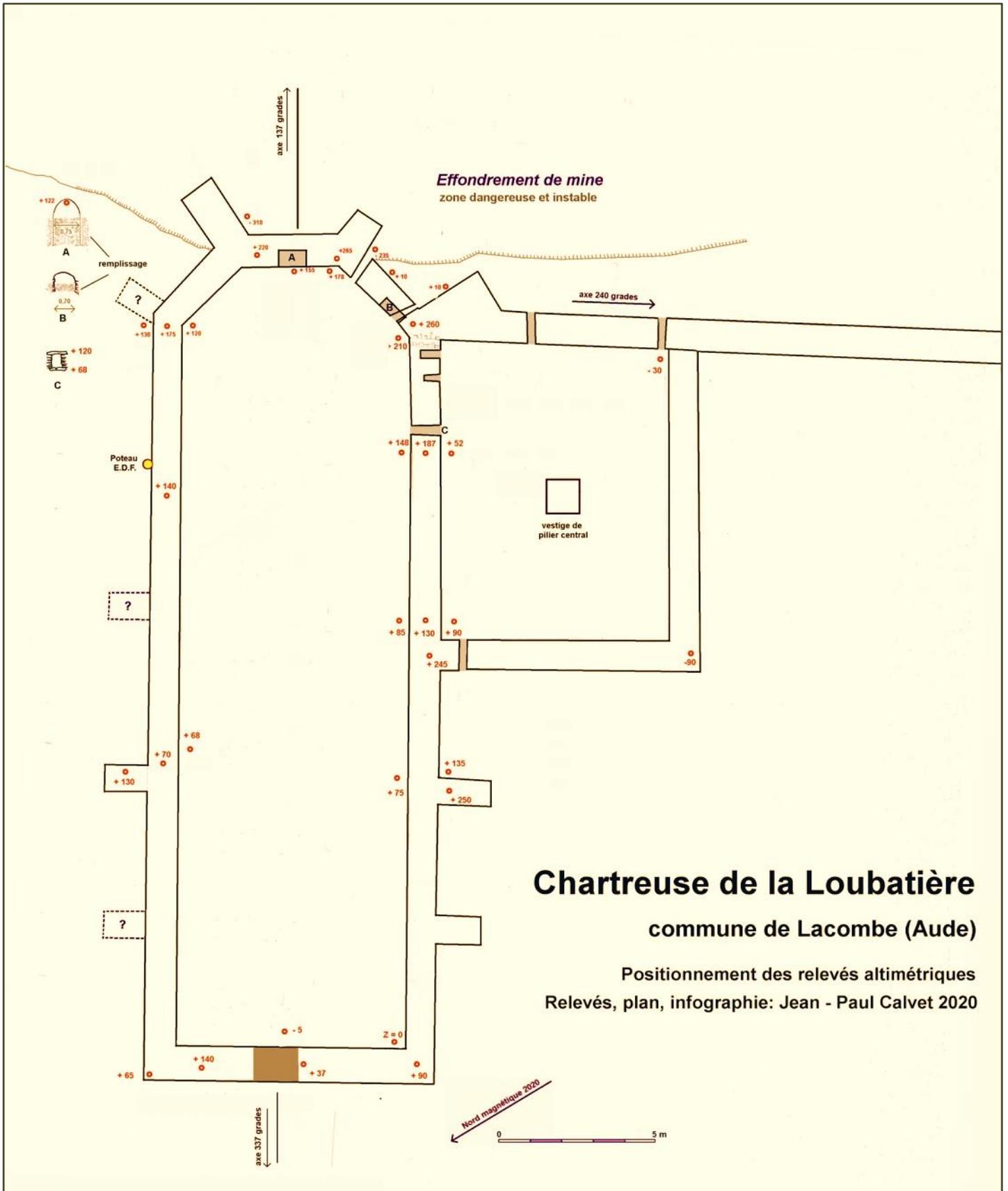
Mouynet Frédéric

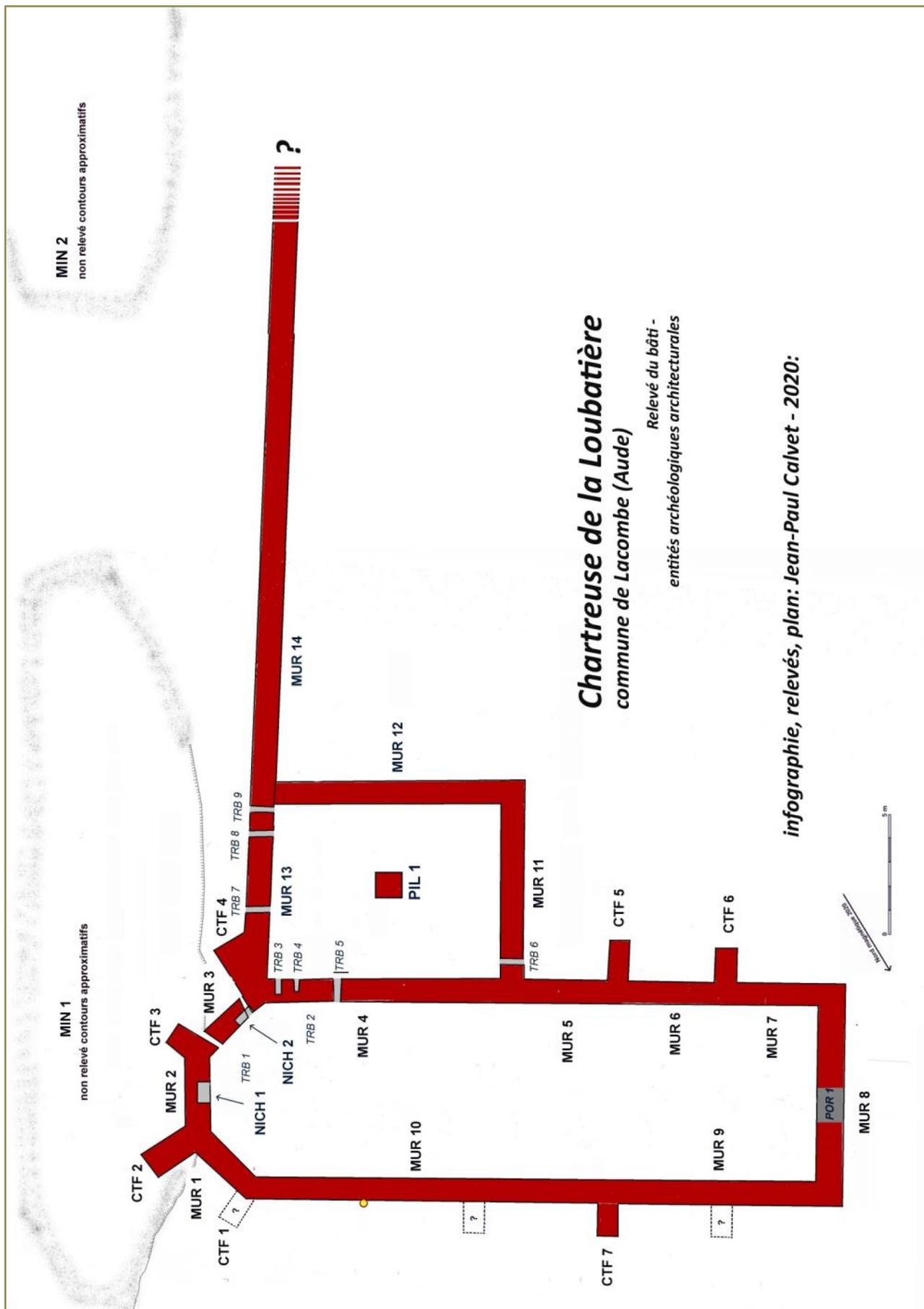
Pétronio Jean-Charles

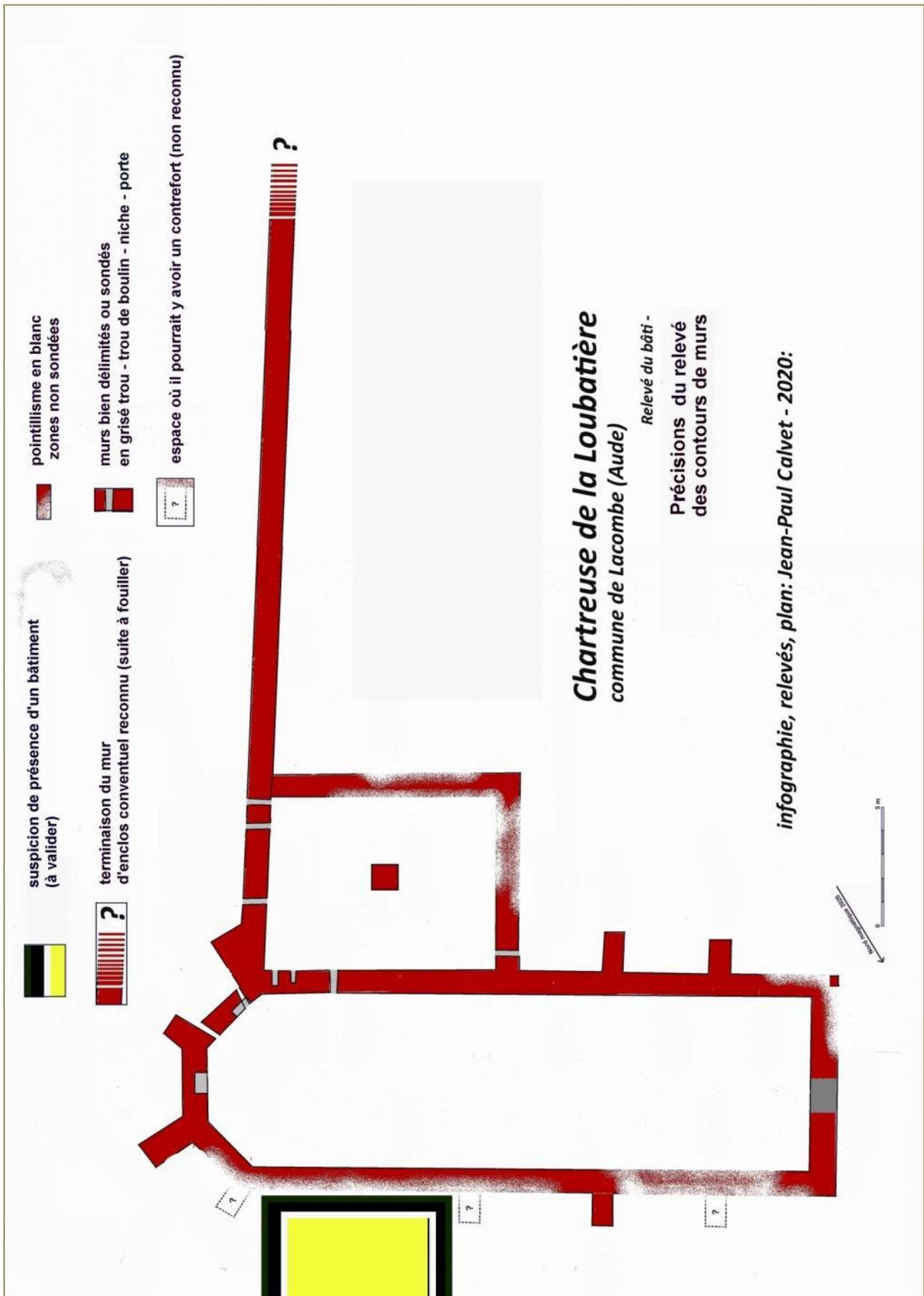
Sabathier Philippe

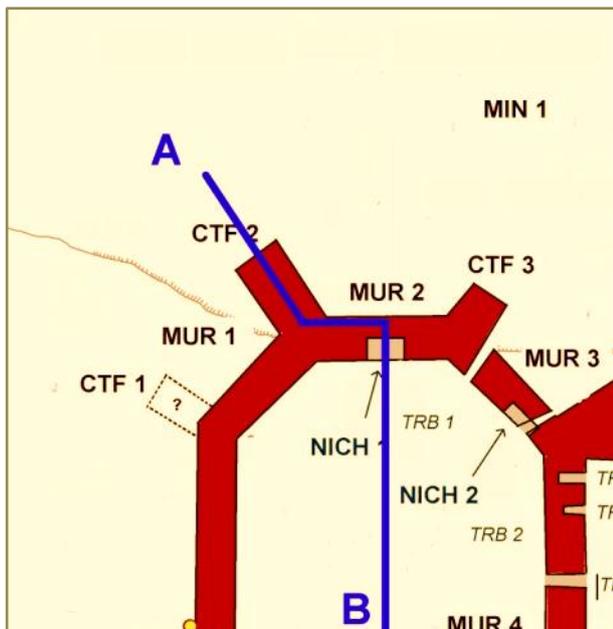
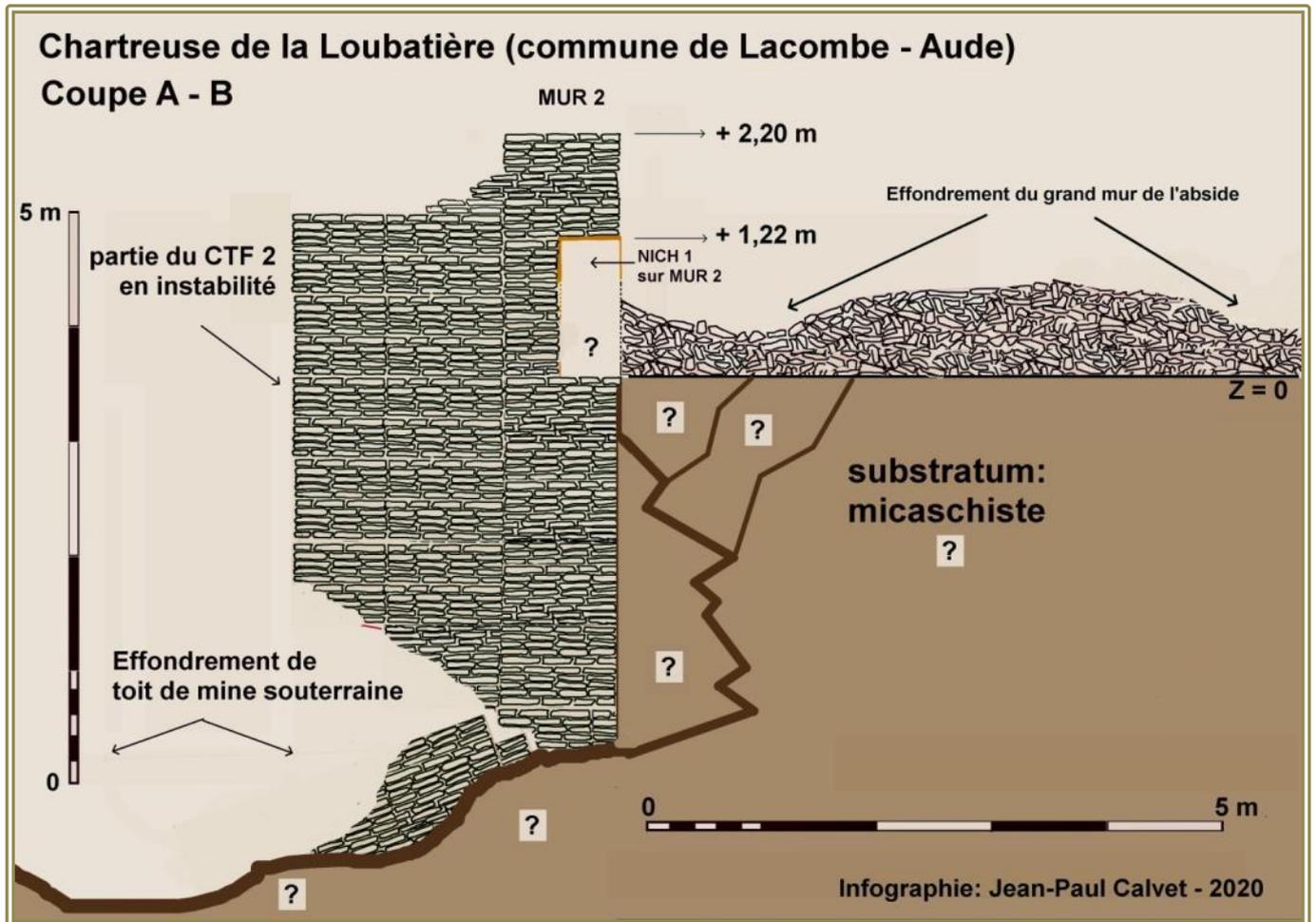
Serres Magaly

Taylor Colin



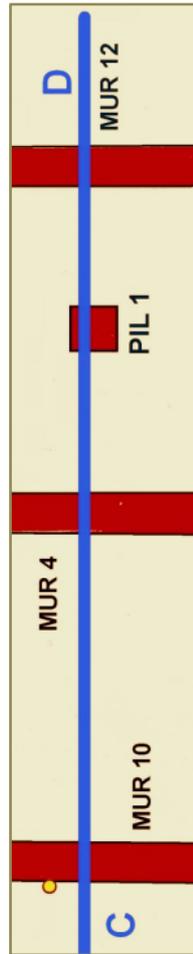
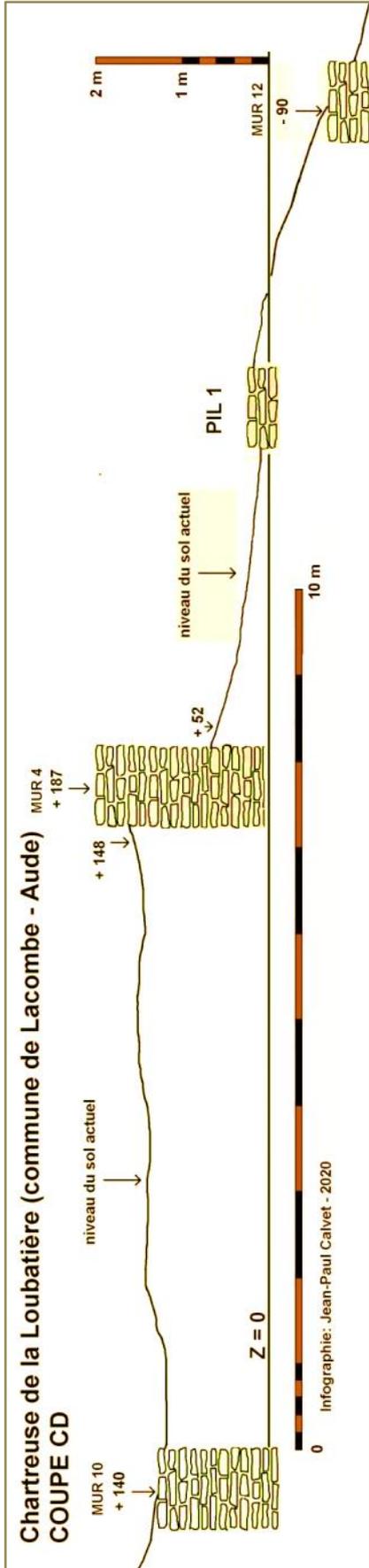






Coupe AB

Avec déport sur l'axe de la niche 1



Coupe CD

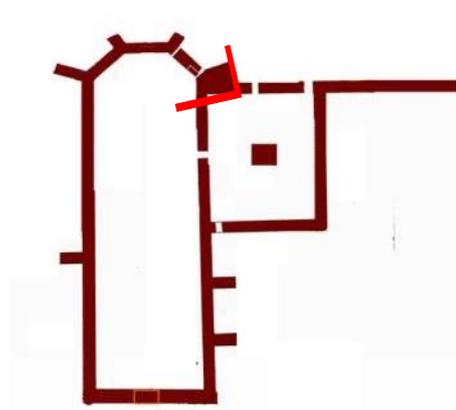
Documentation photo



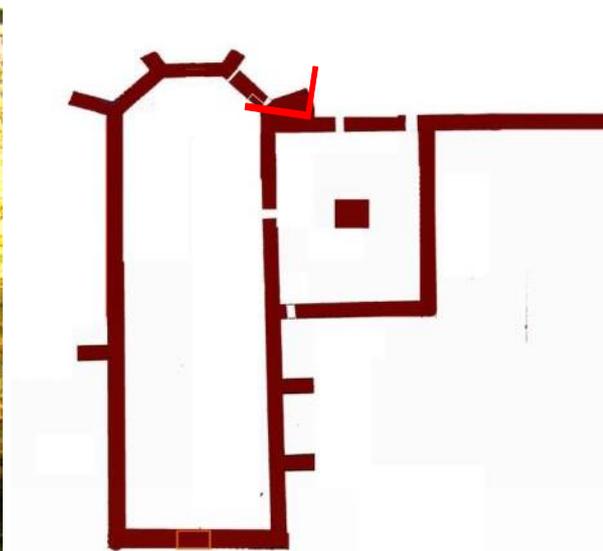
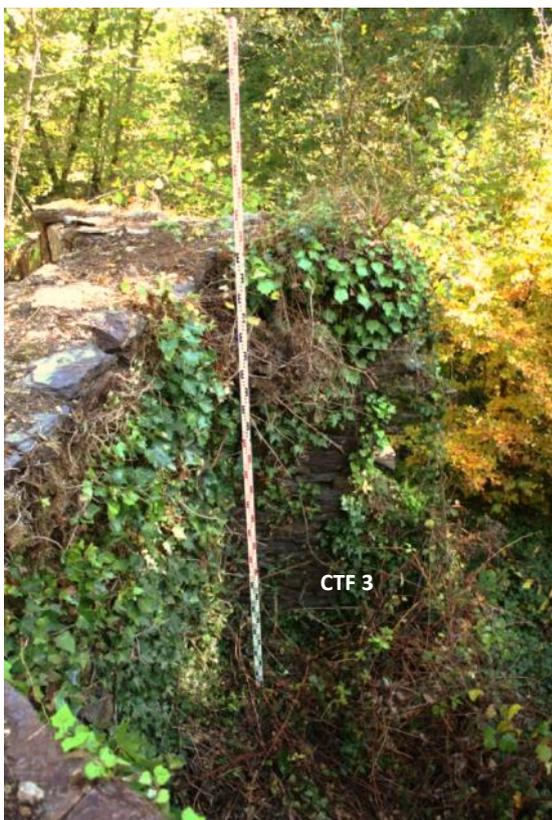
Mur dégagé avec revêtement chaux (près poteau EDF – MUR 10)



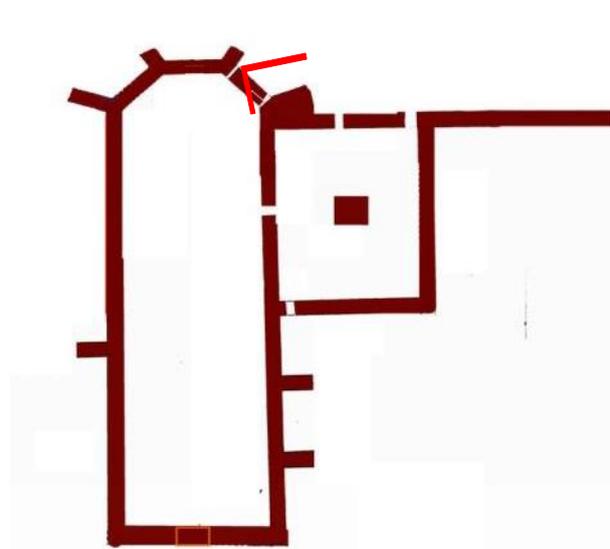
Angle nord-est sur abside (parement et angle « ANG 1 » face interne au CTF 1)



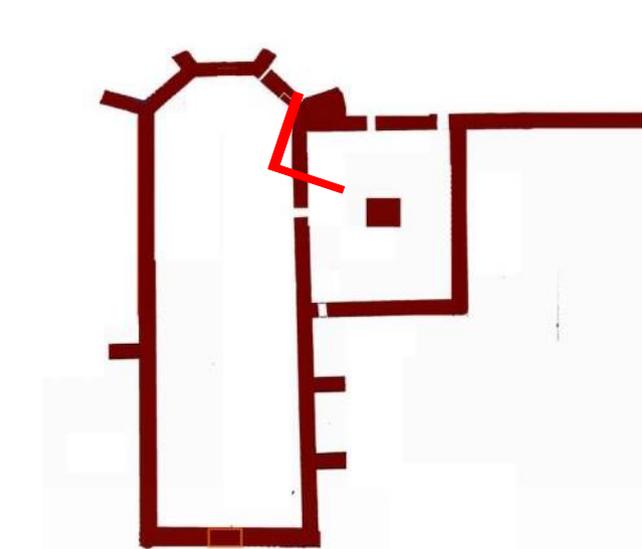
Vue sur chevet externe



Identique à précédente – profondeur 3 et 5 m pour la base de
l'effondrement



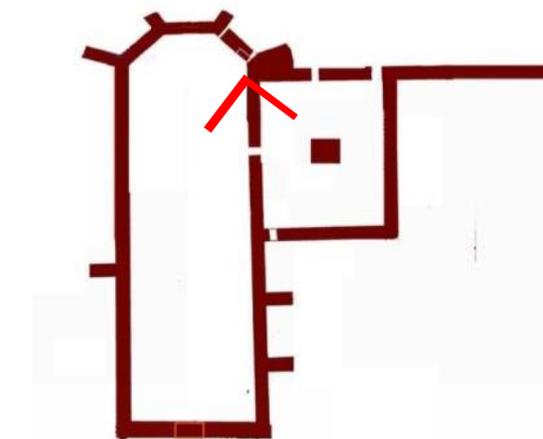
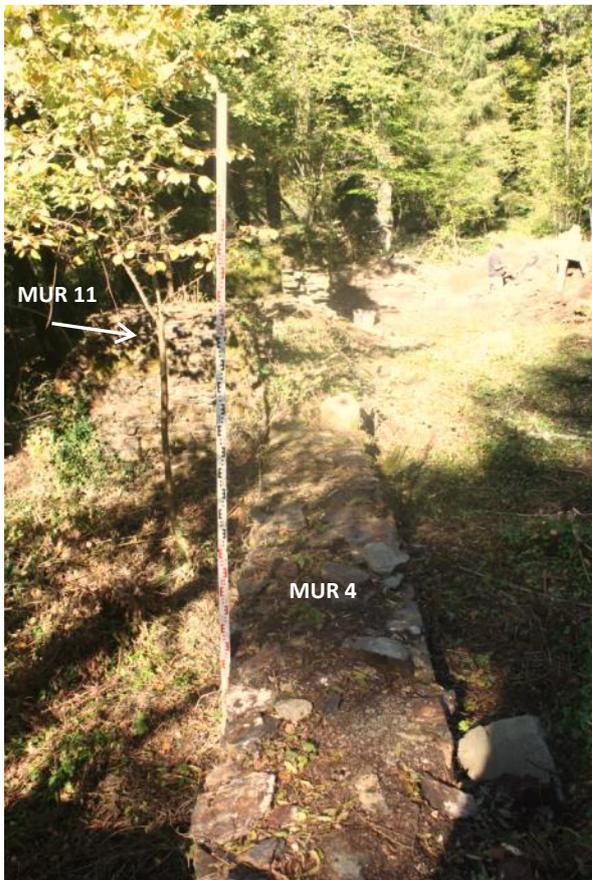
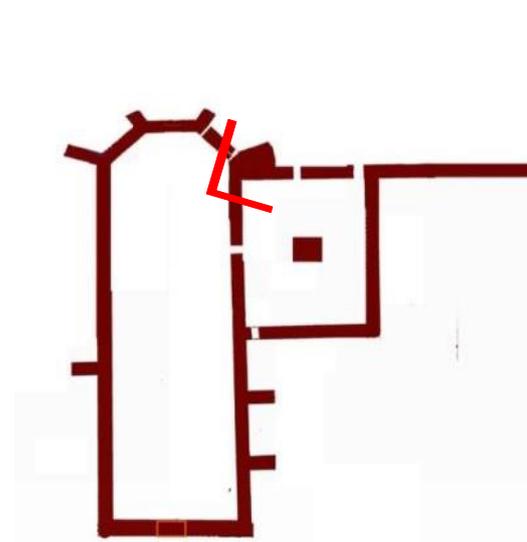
Au premier plan le MUR 3 puis le CTF 3
suivi du MUR 13. Angle externe de ANG 4 .



Développement du MUR 13 (on devine au fond sur la
droite le départ du MUR 12.
Au premier plan le MUR 4



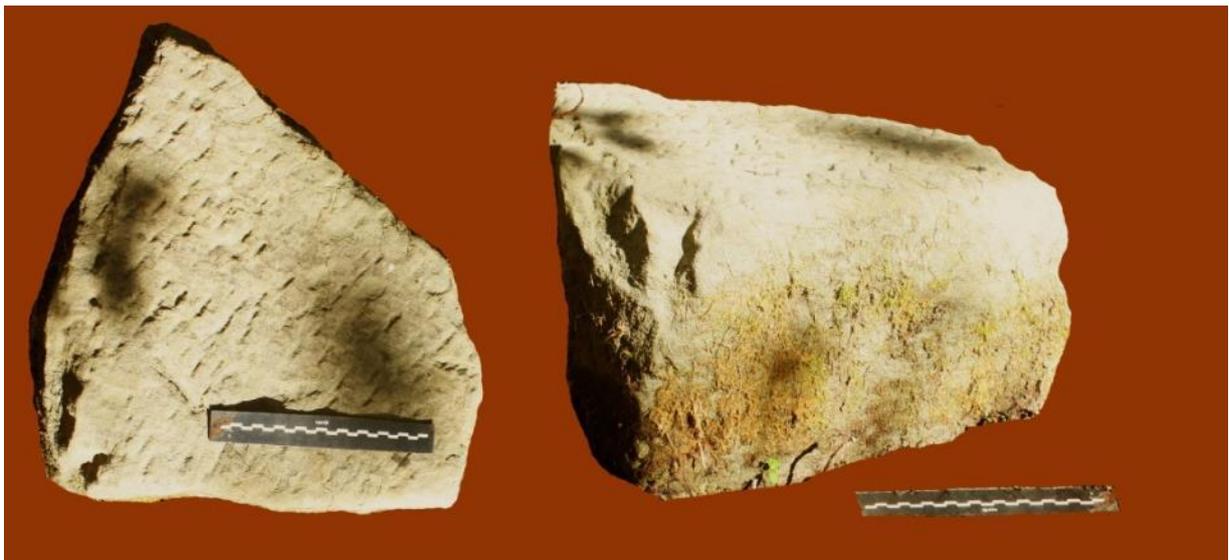
Vue zénithale du CTF 4



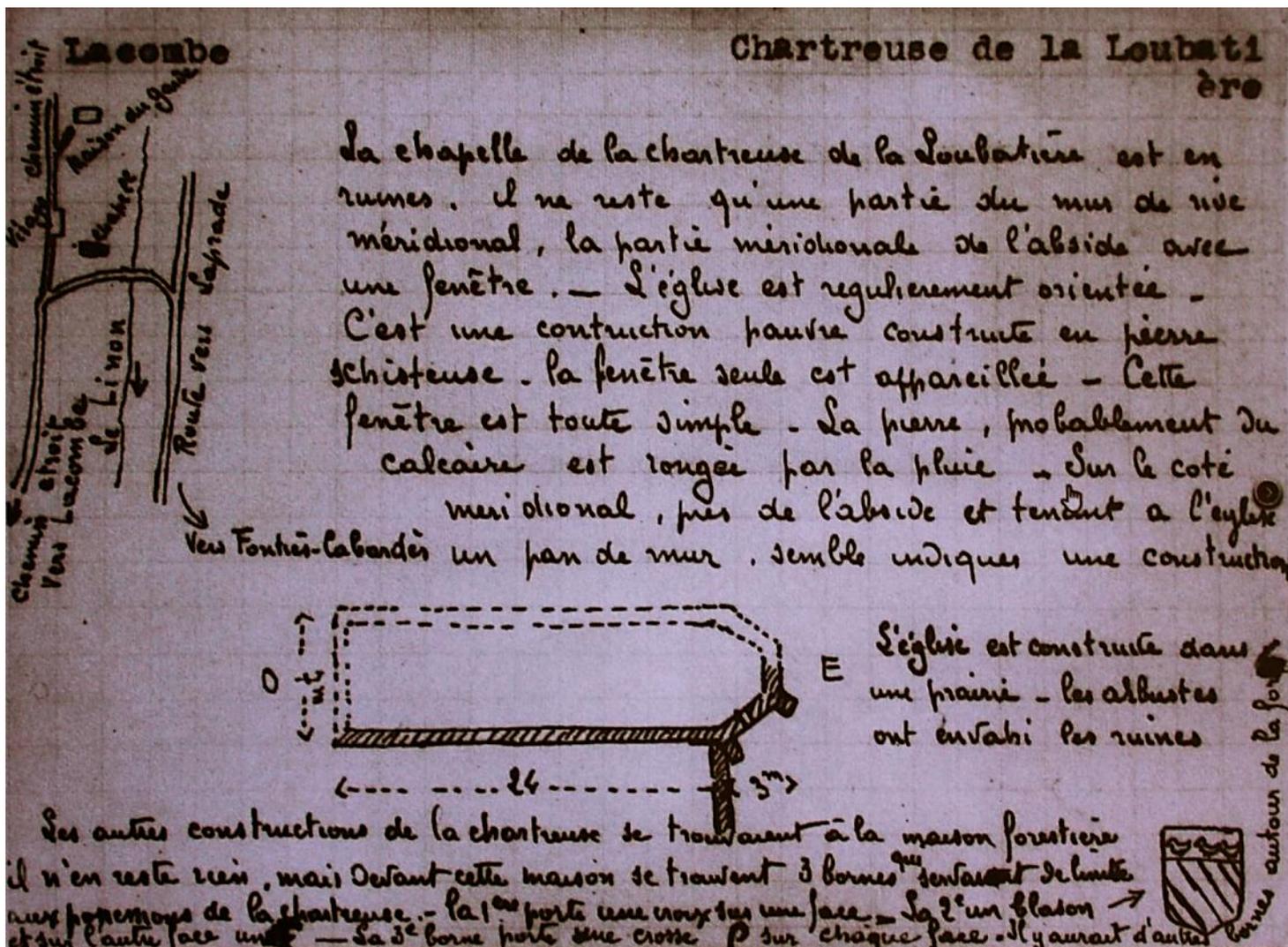
Vue du MUR 4 et départ
sur la gauche du MUR 11



Vue du MUR 11 au premier plan un claveau en grès provenant
certainement de la fenêtre du chevet MUR 3 démoli



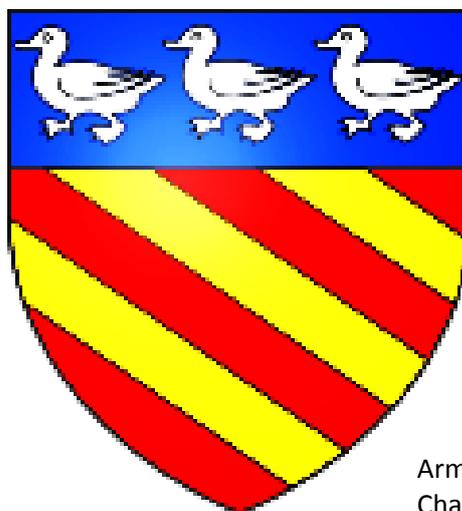
Claveau en grès provenant certainement de la fenêtre du chevet MUR 3
démoli avec traces de layage



Fiche réalisée par Boyer vers 1939. Archives de la S.E.S.A.



Forêt de la Loubatière, armoiries Chartreuse de Saix, on en compte au moins 5 exemplaires



Armoiries de la Chartreuse de Saix



Chevet de l'église (partie méridionale) vers 1939 (cliché Charles Boyer) – archives S.E.S.A.
On voit la fenêtre située dans le MUR 3 encore en place entre les deux contreforts (CTR 3 et CTR 4 – voir la fiche descriptive de Boyer qui localise cette fenêtre – il y a pu en avoir trois, une sur chaque mur !). L'effondrement du toit de la galerie de mine ne semble pas encore d'actualité. On distingue sur le côté gauche de la photo le départ du MUR 13